

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 1998

Préavis N° 88

Lausanne, le 6 mai 1999

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre b), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 1998.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

1. **Aperçu général**
 2. **Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 1998**
 - 2.1 *Compte de fonctionnement*
 - 2.2 *Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 *Bilan général*
 3. **Conclusion**
 4. **Annexe (éléments statistiques)**
-

1. Aperçu général

Compte de fonctionnement

Le **compte de fonctionnement de l'exercice 1998** boucle avec un **excédent de charges de 51,6 millions de francs** tandis que le **budget**, additionné des crédits supplémentaires, prévoyait un excédent de **64,2 millions de francs**.

Comparé au budget, le compte de fonctionnement de 1998 se présente globalement comme suit :

	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>	<u>Excédent des charges</u>
Budget initial	1 253 934 800,00	1 198 257 100,00	55 677 700,00
Crédits supplémentaires	8 848 200,00	356 800,00	8 491 400,00
Budget final	1 262 783 000,00	1 198 613 900,00	64 169 100,00
Comptes 1998	1 280 880 530,66	1 229 232 574,93	51 647 955,73
Ecart	18 097 530,66	30 618 674,93	-12 521 144,27
	1,43 %	2,55 %	-19,51%

Compte des investissements et financement

S'agissant du compte des investissements, les dépenses brutes du patrimoine administratif se sont élevées à 87,5 millions de francs. Déduction faite des subventions et des recettes d'investissements (7,8 millions de francs), les dépenses nettes s'établissent à 79,7 millions de francs.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement atteint 28,4 millions de francs, soit 35,6 % des investissements nets. L'insuffisance de capitaux s'élève à 51,3 millions de francs, alors qu'elle était de 31,4 millions en 1997.

Considérations générales

L'excédent de charges du compte de fonctionnement de 1998 est inférieur de 12,5 millions de francs à celui du budget additionné des crédits supplémentaires. Ce sont principalement les économies réalisées dans la consommation de biens, services et marchandises, de même que la bonne tenue des recettes fiscales, impôt sur les personnes physiques mis à part, qui expliquent cette amélioration. Précisons encore que l'excédent de charges est en régression pour la deuxième année consécutive, étant encore de 69,8 millions en 1996 et de 66,3 millions en 1997.

Il y a lieu de relever par ailleurs que les chiffres de 1998 tiennent compte de la prise en charge d'un montant de 18,15 millions représentant la régularisation des erreurs de comptabilisation par l'Etat de l'impôt à la source pour les années 1985 à 1993. Si cette perte a été partiellement compensée, du point de vue comptable, par le prélèvement du solde de 15 millions figurant dans la réserve pour impôts et fonds de péréquation, elle n'est pas restée sans effet sur l'autofinancement, lequel s'est élevé à 28,4 millions seulement, contre 33,9 au budget et 34,4 lors de l'exercice précédent.

Les dépenses nettes d'investissements, en progression par rapport à 1997 principalement en raison d'une forte baisse des recettes, ne sont dès lors couvertes qu'à 35,6 %.

Il convient de signaler enfin que d'importants mouvements ont eu lieu au niveau des réserves des Services industriels, principalement dans le cadre du remaniement de la politique d'amortissement de cette direction.

En résumé, une fois écartés les éléments ponctuels positifs et négatifs, qui se compensent grosso modo, on peut dire que l'exercice 1998 est marqué positivement par la réduction du déficit de fonctionnement, récompensant les efforts d'économie de la Municipalité et de l'Administration communale, et négativement par un nouvel effritement du produit des impôts des personnes physiques, principale source de revenus fiscaux.

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 1998

2.1 Compte de fonctionnement

Les charges et les revenus, classés par nature, se présentent comme suit pour 1998 :

	Comptes 1998	Budget 1998 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 280 880 530,66	1 262 783 000	18 097 530,66	1,43
30 Charges de personnel	369 943 601,97	382 350 100	-12 406 498,03	-3,24
31 Biens, services et marchandises	317 148 886,39	325 976 900	-8 828 013,61	-2,71
32 Intérêts passifs	90 201 968,63	93 812 500	-3 610 531,37	-3,85
33 Amortissements	148 886 343,72	103 178 700	45 707 643,72	44,30
35 Dédommagements à des collectivités publiques	122 157 215,14	124 694 200	-2 536 984,86	-2,03
36 Subventions accordées	66 164 008,78	66 887 500	-723 491,22	-1,08
38 Attributions aux réserves	27 824 272,35	13 581 000	14 243 272,35	104,88
39 Imputations internes	138 554 233,68	152 302 100	-13 747 866,32	-9,03
4 REVENUS	1 229 232 574,93	1 198 613 900	30 618 674,93	2,55
40 Impôts	416 100 093,60	397 890 000	18 210 093,60	4,58
41 Patentes, concessions	3 766 699,35	3 194 000	572 699,35	17,93
42 Revenus des biens	56 625 207,80	56 766 500	-141 292,20	-0,25
43 Contributions diverses	498 041 053,60	520 702 200	-22 661 146,40	-4,35
44 Part aux recettes sans affectation	3 082 566,50	4 720 000	-1 637 433,50	-34,69
45 Dédommagements de collectivités publiques	43 067 203,10	48 977 400	-5 910 196,90	-12,07
46 Subventions acquises	1 434 409,95	1 244 100	190 309,95	15,30
48 Prélèvements sur les réserves	68 561 107,35	12 817 600	55 743 507,35	434,90
49 Imputations internes	138 554 233,68	152 302 100	-13 747 866,32	-9,03
RESULTAT				
Excédent de charges	51 647 955,73	64 169 100	-12 521 144,27	-19,51

Les principaux écarts enregistrés entre le budget et les comptes de 1998 appellent les commentaires suivants :

CHARGES **+ 18 098 000**

30 Charges de personnel **- 12 406 000**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	369 943 601,97	382 350 100	-12 406 498,03	-3,2
Administration générale	32 548 680,17	32 812 000	-263 319,83	-0,8
Police et sports	90 293 821,88	93 364 800	-3 070 978,12	-3,3
Finances	14 433 254,77	15 173 600	-740 345,23	-4,9
Travaux	66 377 095,81	69 076 000	-2 698 904,19	-3,9
Ecoles	56 283 917,59	58 736 300	-2 452 382,41	-4,2
Sécurité sociale et environnement	49 882 548,84	51 781 300	-1 898 751,16	-3,7
Services industriels	60 124 282,91	61 406 100	-1 281 817,09	-2,1

L'examen de ce secteur de charges n'appelle pas de commentaire particulier, sinon que les économies salariales anticipées au niveau du budget (12,0 millions) ont été réalisées.

L'examen du graphique n° 2 permet de constater une légère reprise de la progression de la masse salariale en 1998; celle-ci résulte pour l'essentiel du renforcement de l'effectif des services sociaux.

31 Biens, services et marchandises **- 8 828 000**

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15 282 030,07	16 465 600	-1 183 569,93	-7,2
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	22 972 291,73	23 871 200	-898 908,27	-3,8
Marchandises	14 581 701,40	15 611 300	-1 029 598,60	-6,6
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	30 233 714,15	34 396 800	-4 163 085,85	-12,1
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	15 848 036,67	15 682 100	165 936,67	1,1
Honoraires et prestations de services	50 387 073,66	52 635 600	-2 248 526,34	-4,3
Autres dépenses en biens, services et marchandises	18 227 073,28	18 499 300	-272 226,72	-1,5
Sous-total	167 531 920,96	177 161 900	-9 629 979,04	-5,4
Achats d'énergie des SI	149 616 965,43	148 815 000	801 965,43	0,5
Total	317 148 886,39	325 976 900	-8 828 013,61	-2,7

Comme à l'accoutumée, c'est dans ce chapitre, où les charges sont proportionnellement les moins liées, que se réalisent les plus importantes économies, avec un effort largement réparti dans les différents secteurs de l'Administration.

Cette économie aurait été encore plus élevée si l'indisponibilité de la turbine à gaz, dès le 3 novembre 1998, n'avait pas induit des achats supplémentaires d'électricité faisant dépasser le budget de quelque 8,6 millions. Précisons que les achats de remplacement ont été compensés par un rabais de 2,3 millions octroyé par EOS (voir chapitre 42), par un prélèvement d'un million sur les réserves et par une diminution des achats de gaz naturel, laquelle a contribué à limiter la consommation d'énergie du Service du gaz à un montant de 7,8 millions inférieur au budget.

Ainsi que le démontre le graphique n° 3, le niveau des montants annuels consacrés à l'achat de biens, services et marchandises est stationnaire depuis 1996. Cet état de fait a principalement pour origine la volonté affichée de réduire les charges de fonctionnement.

32 Intérêts passifs

- 3 611 000

L'économie dégagée dans ce secteur résulte, d'une part, de l'enregistrement d'insuffisances d'autofinancement sensiblement inférieures aux prévisions lors des exercices 1997 (- 53,8 millions) et 1998 (- 34,3 millions) grâce à des investissements plus modérés que prévu et, d'autre part, d'un niveau des taux d'intérêts demeuré particulièrement bas tant à court qu'à long terme.

Toutefois, et comme le graphique n° 4 le confirme, le montant consacré au paiement des intérêts continue de s'accroître, à un rythme certes ralenti.

33 Amortissements

+ 45 708 000

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	148 886 343,72	103 178 700	45 707 643,72	44,3
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	24 834 338,40	5 000 000	19 834 338,40	396,7
Autres pertes, défalcatons et moins-values	3 252 614,59	908 000	2 344 614,59	258,2
Amortissements du patrimoine adminis- tratif de la Bourse communale	45 095 801,98	45 650 100	-554 298,02	-1,2
Amortissements du patrimoine adminis- tratif des SI	75 703 588,75	51 620 600	24 082 988,75	46,7

Ainsi que relevé plus haut, l'exercice 1998 a pris en charge la perte correspondant à la rétrocession à l'Etat de 18,15 millions suite aux erreurs de comptabilisation de l'impôt à la source. Quant aux défalcatons habituelles effectuées sur les recettes fiscales, elles ont dépassé le budget de quelque 1,7 million.

S'agissant des autres pertes, il convient de signaler la défalcation de factures d'une entreprise organisant des manifestations culturelles pour 1,5 million environ à la Direction de police et des sports, ainsi qu'une indemnité de 0,5 million environ versée par les Services industriels à un bureau d'ingénieur, suite à un arrêt du Tribunal fédéral.

Rappelons que les SI ont procédé à un important remaniement de leur politique d'amortissement, combiné avec des opérations non moins conséquentes sur les réserves.

On peut relever notamment que la turbine à gaz, les chaudières et accessoires de Pierre-de-Plan ainsi que le secteur "Multimédia" ont fait l'objet d'amortissements spéciaux, respectivement de 16,7, de 3,0 et de 17,5 millions, tandis que la section "Distribution d'électricité" a vu ses amortissements réduits de quelque 13,7 millions.

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

- 2 537 000

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	122 157 215,14	124 694 200	-2 536 984,86	-2,0
Participation à des entreprises de transports	35 640 944,45	39 000 000	-3 359 055,55	-8,6
Participation aux charges de l'Etat pour l'enseignement	50 507 622,93	50 766 100	-258 477,07	-0,5
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	3 548 648,65	3 597 000	-48 351,35	-1,3
Facture sociale	29 763 444,00	28 110 400	1 653 044,00	5,9
Autres dédommagements	2 696 555,11	3 220 700	-524 144,89	-16,3

Une nouvelle fois la participation aux entreprises de transports a dégagé un boni, grâce principalement à la rétrocession sur les acomptes effectués aux TL en 1997 (voir ci-après).

Quant à la facture sociale, dont le détail figure également plus bas, elle enregistre un dépassement dû à la facturation par l'Etat d'une partie des dépenses sociales concernant les charges relatives à l'AVS et à l'AI, élément introduit pour l'exercice 1998 seulement, en remplacement de la participation des communes vaudoises à la diminution du déficit de l'Etat.

En comparaison avec l'exercice 1997 (graphique 6), ces charges sont en recul en raison de la diminution de la contribution au déficit cantonal, dite contribution ayant passé de 8,6 millions en 1997 à 4,1 millions en 1998.

* * *

Il a paru intéressant de faire apparaître ci-après le détail de la participation lausannoise aux entreprises de transports publics :

	Comptes fr.	Budget fr.
TOTAL	35 640 944,45	39 000 000
<u>TRAFIC D'AGGLOMERATION (TL - TSOL)</u>	<u>29 156 093,35</u>	<u>32 439 000</u>
Acomptes sur déficit de l'année	27 319 000,00	
Excédent des acomptes de 1997	-2 530 586,00	
Abonnements Bleu-blanc	4 319 179,30	
Indemnités zones foraines	48 500,05	
	Comptes	Budget

	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>
TRAFIC REGIONAL	6 484 851,10	6 561 000
LEB / Rénovation technique (IX ^{ème} convention)	2 197 797,65	
Prolongation LO N-E / 1 ^{ère} phase d'études	504 780,30	
Prolongation LO N-E / 2 ^{ème} phase d'études	1 083 595,20	
CGN	195 937,65	
LEB	183 631,95	
Lignes CFF	1 916 813,55	
Lignes TL (60 à 66)	402 294,80	

ainsi que de la "facture sociale" :

	<u>Comptes fr.</u>	<u>Budget fr.</u>
TOTAL	29 763 444,00	28 110 400
Enseignement spécialisé	2 402 552,00	2 807 400
PC AVS/AI et LAVAMal	13 150 908,00	13 655 300
Prévoyance et aides sociales	6 859 614,00	7 987 000
Protection de la jeunesse	2 160 564,00	2 902 500
Hébergement médico-social	1 046 955,00	758 200
AVS/AI/AFA	4 142 851,00	0,00

36 Subventions accordées *

- 723 000

	<u>Comptes 1998</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
	66 164 008,78	66 887 500	-723 491,22	-1,1
Administration générale	30 681 263,30	30 920 500	-239 236,70	-0,8
Police et sports	3 800 088,65	3 891 900	-91 811,35	-2,4
Ecoles	17 380 246,13	17 384 600	-4 353,87	0,0
Sécurité sociale et environnement	13 839 038,70	14 232 400	-393 361,30	-2,8
Services industriels	463 372,00	458 100	5 272,00	1,2

A la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, l'écart provient principalement des subventions au logement (- 0,4 million de francs).

La lecture du graphique n° 7 appelle les commentaires suivants :

- dès 1993, les subventions enregistrent une forte réduction consécutive au déplacement des subventions aux entreprises de transports publics vers le chapitre 35 "Dédommagements à des collectivités publiques"
- après une période de stabilité de quatre ans (1993 à 1996), les subventions reprennent une courbe ascensionnelle en 1997 et 1998.

* Le détail figure dans la brochure des comptes

38 Attributions aux réserves**+ 14 243 000**

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	27 824 272,35	13 581 000	14 243 272,35	104,9
Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	500 000,00	500 000	0,00	0,0
Fonds de péréquation des PFO	209 972,35	4 500	205 472,35	-
Fonds des SI	27 114 300,00	13 076 500	14 037 800,00	107,4

Le Service des pompes funèbres officielles a effectué un bon exercice 1998 avec un excédent de revenus de 0,2 million viré au fonds de péréquation.

Aux Services industriels, le remaniement évoqué plus haut a notamment comporté un transfert d'amortissements de quelque 13,7 millions de la section "Distribution d'électricité" vers la section "Chauffage à distance" pour accélérer l'amortissement de la turbine à gaz. A la section "Distribution d'électricité", la diminution des charges d'amortissement a été compensée par une attribution équivalente aux Fonds.

39 Imputations internes**- 13 748 000**

Un niveau moyen du patrimoine administratif à amortir sensiblement inférieur aux prévisions a provoqué un écart de quelque 6,8 millions de francs sur la facturation interne des intérêts.

Par ailleurs, aux Services industriels, les imputations internes des services généraux de même que la facturation de l'énergie produite par les turbines de Pierre-de-Plan (panne) sont demeurées respectivement 1,4 et 4,0 millions en-dessous des prévisions.

4 REVENUS**+ 30 619 000**

Tandis qu'en 1980 les impôts représentaient 46,6 % du total des revenus, en 1998, cette part proportionnelle n'est plus que de 38,1 %, ainsi que l'affiche le graphique n° 8. Cette situation provient, d'une part, de l'essoufflement des recettes fiscales et, d'autre part, d'un accroissement très marqué des autres sources de revenus : taxes, ventes (notamment SI), des prestations facturées et des revenus des biens.

40 *Impôts*

+ 18 210 000

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 1998	Budget 1998	Comptes 1997
	fr.	fr.	fr.
Total	416 100 093,60	397 890 000	408 660 700,15
Produit de l'impôt :			
– sur le revenu	243 933 356,85	245 000 000	246 937 554,20
– sur la fortune	26 071 756,45	27 050 000	26 599 568,60
– perçu des étrangers	5 805 001,00	4 500 000	5 405 720,70
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	716 249,60	450 000	1 053 545,30
– sur le bénéfice	56 071 341,20	46 000 000	48 961 643,50
– sur le capital	20 490 438,20	19 000 000	22 568 423,00
– foncier	24 403 244,10	26 000 000	25 366 104,10
– complémentaire sur les immeubles	3 699 856,15	4 000 000	5 289 385,30
Droits de mutation sur les transferts immobiliers	5 502 595,25	3 200 000	4 760 666,00
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	23 707 738,70	17 000 000	15 522 942,60
– sur les divertissements	5 422 551,10	5 400 000	5 917 094,30
– sur les chiens	275 965,00	290 000	279 110,00
Taxe incendie immobilière	0,00	0	-1 057,45

Les recettes fiscales de l'année 1998 sont supérieures de 4,6 % (+ 18,2 millions) par rapport au budget et de 1,8 % (+ 7,4 millions) par rapport à l'exercice précédent. Cet écart est essentiellement dû à la progression de l'impôt des personnes morales (bénéfice), à une importante recette de l'impôt sur les successions, ainsi qu'aux droits de mutations.

Le produit de l'**impôt des personnes physiques** (revenu et fortune), principale ressource fiscale de la Commune, reste quant à lui légèrement inférieur aux prévisions budgétaires ainsi qu'aux résultats des comptes 1997. En effet, l'impôt sur le revenu enregistre respectivement une baisse de 0,4 % (- 1 million) et de 1,2 % (- 3 millions). Fondé sur les années 1995 et 1996, l'impôt 1998 est calculé sur des revenus qui ont globalement peu progressé, alors que le barème général de l'impôt, ainsi que les déductions sociales ont été adaptés à l'IPC en début de période.

Pour la seconde fois consécutive, les recettes de l'impôt sur le **bénéfice des personnes morales** sont supérieures de 10 millions (+ 21,9 %) au budget établi à l'époque sur la base des derniers résultats connus (1996); l'écart est de 7,1 millions (+ 14,5 %) par rapport aux comptes 1997. Ce résultat confirme la reprise de la marche des affaires des entreprises. S'agissant du capital, en diminution de 1,5 million (- 7,8 %) par rapport au budget et de 2 millions par rapport aux comptes 1997 (- 9,2 %), nous devons constater que la dissolution de nombreuses sociétés immobilières, ainsi que quelques faillites dans ce domaine, se soldent par une diminution du capital imposable.

L'**impôt complémentaire** perçu sur les immeubles des personnes morales, non affectés à l'exploitation de l'entreprise, est inférieur de 1,5 million (- 30 %) aux résultats des comptes de l'année précédente (- 0,3 million, soit 7,5 % par rapport au budget). Cette différence s'explique par l'introduction, en 1997, d'une nouvelle pratique de perception de l'administration cantonale, laquelle a impliqué d'importants rappels d'impôts pour les années 1995 et 1996.

Le nombre de transferts immobiliers ayant donné lieu à un **droit de mutation** était de 360 en 1997 et de 451 en 1998, d'où une augmentation sensible des recettes de l'impôt par rapport à l'an dernier (+ 15,5 %). Il est par ailleurs intéressant de constater que ce nombre croissant de transactions ne semble pas se traduire par d'importants bénéfices imposables (gains immobiliers).

Enfin, bien que le nombre de **successions** enregistrées en 1998 (700) ait été inférieur à celui de l'année 1997 (765), la progression de l'impôt est de 39,5 % (+ 6,7 millions) par rapport au budget, et de 52,7 % (+ 8,1 millions) par rapport aux chiffres de l'année précédente. En fait, au cours de l'exercice 1998, seize successions ont comptabilisé à elles seules un montant de 16 millions d'impôts.

Les graphiques 9 à 14 montrent en résumé que notre principale ressource fiscale, soit l'impôt sur les personnes physiques, continue à subir une lente érosion alors que certains autres impôts, de nature plus volatile, ont enregistré globalement des chiffres favorables.

41 *Patentes, concessions*

+ 573 000

L'augmentation constatée sous ce poste provient d'un décalage dans l'enregistrement du produit des taxes de patentes des établissements publics, suite au retard découlant de la révision générale de ladite taxe. L'exercice 1997 n'avait dès lors comptabilisé que le produit d'un seul semestre, le second ayant fait l'objet d'un rattrapage en 1998.

42 *Revenus des biens*

- 141 000

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	56 625 207,80	56 766 500	-141 292,20	-0,2
Intérêts	5 881 540,03	5 812 800	68 740,03	1,2
Revenu des immeubles du patrimoine financier	25 515 403,65	24 630 300	885 103,65	3,6
Revenu des biens du patrimoine administratif	21 834 232,51	25 396 400	-3 562 167,49	-14,0
Autres revenus	3 394 031,61	927 000	2 467 031,61	266,1

Cette année encore, le manco enregistré dans ce chapitre est dû essentiellement aux recettes liées au parcage des véhicules (- 3,8 millions), à cause d'un certain retard dans l'introduction des nouveaux tarifs et en raison d'un nombre de places de parc au centre-ville inférieur aux prévisions. Cette insuffisance de recettes a été partiellement compensée, au Service des gérances, par des loyers supérieurs aux prévisions (+ 1 million) et, sous les "autres revenus", par des notes de crédit (2,3 millions) accordées par EOS suite aux achats supplémentaires d'électricité effectués en raison de la panne de la turbine à gaz.

43 Contributions diverses**- 22 661 000**

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	85 191 169,94	82 571 600	2 619 569,94	3,2
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	59 783 822,42	62 305 500	-2 521 677,58	-4,0
Frais facturés à des tiers, remboursements	9 654 376,67	8 789 200	865 176,67	9,8
Amendes	11 011 014,25	13 000 000	-1 988 985,75	-15,3
Autres contributions	15 299 107,87	24 694 900	-9 395 792,13	-38,0
Sous-total	180 939 491,15	191 361 200	-10 421 708,85	-5,4
Ventes d'énergie des SI	317 101 562,45	329 341 000	-12 239 437,55	-3,7
	<u>498 041 053,60</u>	<u>520 702 200</u>	<u>-22 661 146,40</u>	<u>-4,4</u>

Le principal écart apparaissant dans le tableau ci-dessus, qui figure sous la rubrique "Autres contributions", provient, ainsi que relevé dans le chapitre relatif aux charges de personnel, de la contrepartie des économies anticipées au stade du budget sur les charges salariales (- 12 millions). Cette diminution est partiellement compensée au Service des impôts, de la caisse et du contentieux par des successions en déshérence et des récupérations de créances (+ 0,8 million) et par la liquidation, à la Direction des écoles, d'un compte ouvert en son temps pour enregistrer les opérations liées au transfert à l'Etat des bâtiments des écoles professionnelles (+ 0,8 million).

Aux Services industriels, il y a lieu de mettre en évidence le fait que les ventes d'énergie sont restées quelque 12,2 millions inférieures aux prévisions, soit :

- gaz	-9,3 mios
- chauffage à distance	-1,1
- électricité	-1,7

alors que les ventes d'eau subissent un manco de 2,5 millions également.

Notons enfin une amélioration des redevances et prestations de service facturées par le Service d'assainissement de 1,8 million par rapport au budget.

44 Part à des recettes sans affectation**- 1 637 000**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers s'est révélée particulièrement modeste pour 1998, soit de 1,6 million contre 3,3 au budget.

45 Dédommagements de collectivités publiques**- 5 910 000**

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	43 067 203,10	48 977 400	-5 910 196,90	-12,1
Participations des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	8 226 271,89	12 644 200	-4 417 928,11	-34,9
Participations des collectivités publiques aux charges de la Direction des écoles	16 957 119,01	16 935 600	21 519,01	0,1
Participation cantonale à la régionalisation sociale	1 000 000,00	1 000 000	0,00	0,0
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	11 291 376,84	12 129 900	-838 523,16	-6,9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3 926 730,25	4 282 800	-356 069,75	-8,3
Autres dédommagements	1 665 705,11	1 984 900	-319 194,89	-16,1

La participation de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) aux charges du SSI n'a largement pas atteint le montant escompté.

Relevons, en outre, que les charges nettes d'exploitation de l'ORP ainsi que de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des collectivités publiques, respectivement de 0,8 et de 0,4 million de francs.

La forte progression figurée au graphique n° 17 est essentiellement liée au changement du mode de financement du SSI (subvention ECA au lieu de taxes) et à la participation de la Confédération aux charges de l'ORP.

46 Subventions acquises**+ 190 000**

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	1 434 409,95	1 244 100	190 309,95	15,3
Subventions de la Confédération pour les forêts	367 742,00	490 000	-122 258,00	-25,0
Subventions de l'ECA au Service de secours et d'incendie	400 000,00	192 400	207 600,00	107,9
Autres subventions	666 667,95	561 700	104 967,95	18,7

Le taux de subside accordé par l'ECA pour l'acquisition ou le remplacement du matériel du SSI a été de 100 % en 1998.

48 Prélèvements sur les réserves**+ 55 744 000**

	Comptes 1998	Budget 1998	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	68 561 107,35	12 817 600	55 743 507,35	434,9
Réserve pour impôts et fonds de péréquation	15 000 000,00	0	15 000 000,00	
Fonds de péréquation de la STEP	1 007 522,08	4 226 600	-3 219 077,92	-76,2
Fonds des SI	52 553 585,27	8 591 000	43 962 585,27	511,7

Suite à la perte de 18,15 millions découlant des erreurs de comptabilisation par l'Etat de l'impôt à la source (voir chapitre 33), il a été procédé au prélèvement du solde de la réserve pour impôts et fonds de péréquation.

Les déficits enregistrés dans le secteur évacuation et épuration des eaux usées ayant été inférieurs aux prévisions, le Fonds de péréquation a pu être sollicité dans une sensiblement moindre mesure que prévu.

Relevons enfin que le remaniement de la politique d'amortissement des SI a entraîné d'importantes opérations sous ce chapitre.

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Dépenses d'investissements :		
– Immeubles et ouvrages d'intérêt public et subventions d'investissements	85 017 825,46	
– Véhicules, machines, matériel	5 134 431,74	
Diminution :		
– des stocks de marchandises et d'approvisionnements		1 229 129,47
– des prêts et participations permanentes		662 764,40
– des autres dépenses à amortir (comptes d'attente)		779 950,70
Subventions et recettes pour investissements		7 693 268,35
Recettes sur les véhicules, machines, matériel		59 267,75
Investissements nets		79 727 876,53
	90 152 257,20	90 152 257,20
FINANCEMENT		
Investissements nets	79 727 876,53	
Amortissement du patrimoine administratif		120 799 390,73
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	51 647 955,73	
Diminution des provisions et fonds de renouvellement	40 736 835,00	
Insuffisance d'autofinancement		51 313 276,53
	172 112 667,26	172 112 667,26

Les dépenses nettes d'investissements se sont révélées sensiblement inférieures aux prévisions (79,7 millions contre 119,5 au budget). L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élevant à 28,4 millions de francs, il en résulte un degré d'autofinancement des investissements nets de 35,6 %, taux en recul par rapport aux 52,3 % enregistrés l'année dernière (voir graphique n° 21).

Relevons, à titre indicatif, que les principales dépenses d'investissements effectuées au cours de l'exercice 1998 ont été les suivantes :

	Dépenses 1998	Tranche annuelle budgétisée
	(en mios de francs)	
<u>Administration générale</u>		
Rénovation de la maison Gaudard	2,0	1,5
<u>Police et sports</u>		
Système d'exploitation des transports	1,9	2,0
Gestion du stationnement	3,2	4,8
<u>Finances</u>		
Rénovation du Théâtre de Vidy	3,1	2,5
<u>Travaux</u>		
Réaménagement de la place de la Gare	5,3	5,0
<u>Ecoles</u>		
Construction de l'école de jazz et de musique actuelle (EJMA) – Participation	2,2	2,2
Assainissement des bâtiments scolaires primaires	2,0	2,5
Aménagement d'un centre de quartier avenue Dapples 50	2,0	1,0
<u>Services industriels</u>		
Remplacements et extensions ordinaires	14,3	15,0
Remplacement des moyens de production d'eau à Lutry	5,1	8,0
Extensions diverses du télé réseau	8,9	8,3

2.3 Bilan général

Ledit compte se présente comme il suit :

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire.

ACTIF

112 Impôts à encaisser **fr. 220 980 316,93**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux.

Ce poste comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 1998 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 1998 mais non encore encaissés au 31 décembre 1998.

115 Débiteurs **fr. 99 046 273,23**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 1998.

120 Titres **fr. 468 221,00**

Le portefeuille des titres du patrimoine financier est composé notamment de 861 actions de la Banque cantonale vaudoise, titres portés au bilan pour leur valeur nominale.

La dissolution, début 1998, des six sociétés immobilières qui possédaient des immeubles au Rôtillon, explique la forte diminution enregistrée sous ce poste.

122 Prêts **fr. 10 955,50**

Ici également, la liquidation des sociétés susmentionnées a provoqué une forte réduction de cette rubrique de par le remboursement des prêts chirographaires qui leur avaient été accordés.

123 Immeubles **fr. 273 256 203,55**

Voici les éléments constitutifs de ces biens du patrimoine financier (en millions de francs) :

Terrains disponibles	76,7
Domaines agricoles	3,2
Vignobles	5,1
Bâtiments locatifs	147,0
Constructions en cours	10,6
Terrains grevés de droits de superficie à titre onéreux	30,7

L'augmentation de ce poste par rapport à 1997 provient principalement des travaux à plus-value, notamment dans les immeubles Riponne 10 (0,9 million) et Ouchy 7-9/pl. du Port 1-3 (2,4 millions).

13 Actifs transitoires **fr. 19 347 366,64**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, de même que certaines prestations à facturer.

Patrimoine administratif **fr. 791 842 872,60**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 1998		832 914
Investissements bruts		87 480
		920 394
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	7 752	
– Amortissements	120 799	128 551
Solde au 31 décembre 1998		791 843

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

– **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 718 498 101,29**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels pour un montant proche de 450 millions de francs. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

– **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 53 469 213,37**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment les participations des Services industriels (EOS, Boisy TV SA, Gaznat, principalement) ainsi que celles consenties dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, des activités sociales et de l'économie.

– **16 Subvention d'investissements** **fr. 3 669 811,25**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

– **17 Autres dépenses à amortir** **fr. 16 205 746,69**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 «Investissements» ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

– **18 Avance à financement de la gestion du stationnement** **fr. 13 648 606,86**

Cette rubrique mémorise les résultats d'exploitation du centre de charges 2601 "Gestion du stationnement", avec contrepartie au passif sous chiffre 283. L'augmentation de ce poste correspond donc à l'excédent de charges enregistré en 1998. Ces pertes doivent faire l'objet d'une récupération dans les années à venir, conformément au préavis n° 104 du 24 mai 1995.

19 Découvert**fr. 639 992 812,69**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 1998	588 345
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 1998	51 648
Etat au 31 décembre 1998	639 993

PASSIF**21 Dettes à court terme****fr. 260 478 270,40**

L'arrivée à échéance de divers emprunts à long terme (80 millions) à mi-décembre, momentanément non renouvelés, a contribué à faire progresser fortement la dette flottante, laquelle a bénéficié de taux particulièrement favorables.

22 Dettes à moyen et à long termes**fr. 1 509 500 000,00**

Au cours de l'exercice 1998, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Date de l'opération	Cours d'émission %	Intérêt nominal %	Durée	Montant
Emprunts effectués					
Emprunt privé (y c. swaps et vente de calls)	15.01	100,000	1,860	1998 - 2008	75 000 000
Assurance	01.03	100,000	3,000	1998 - 2005	10 000 000
Banque	19.06	100,000	3,590	1998 - 2006	20 000 000
Assurance	01.09	100,000	3,305	1998 - 2004	10 000 000
Assurance	01.11	100,000	3,375	1998 - 2006	10 000 000
					125 000 000
Remboursements					
Assurance	01.03	100,000	6,750	1990 - 1998	10 000 000
CPCL	01.07	100,000	6,875	1990 - 1998	10 000 000
Assurance	01.09	100,000	7,000	1990 - 1998	10 000 000
CPCL	31.10	100,000	7,000	1990 - 1998	10 000 000
Emprunt public	31.10	100,250	7,000	1990 - 2000	40 000 000
Assurance	01.11	100,000	4,500	1988 - 1998	5 000 000
Assurance	10.12	100,000	4,500	1988 - 1998	10 000 000
Banque	15.12	100,000	7,375	1990 - 1998	10 000 000
Emprunt public	15.12	101,000	4,500	1988 - 2000	60 000 000
					165 000 000
Variation des emprunts consolidés					-40 000 000

La diminution enregistrée entre le taux moyen des emprunts remboursés et celui des emprunts contractés exerce des effets favorables sur le taux moyen des emprunts communaux.

232 Fondations	fr. 2 756 782,87
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique	fr. 10 151 231,25

Les disponibilités de cinq fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt. Le détail de ces fondations et fonds spéciaux figure à la fin de la brochure annuelle des comptes.

25 Passifs transitoires	fr. 68 996 487,93
--------------------------------	--------------------------

Pour l'essentiel, cette rubrique est constituée des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 1998.

28 Provisions et fonds de renouvellement	fr. 91 868 626,42
---	--------------------------

L'évolution de ce poste s'explique comme il suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 1998		132 605
Attribution : – au fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy - Lausanne E.T.E.		500
– au fonds de péréquation des PFO		210
– aux réserves des SI		27 114
A déduire :		
Prélèvements : – sur la réserve pour impôts et fonds de péréquation	-15 000	
– sur le fonds de péréquation de la STEP	-1 007	
– sur les réserves des SI	-52 554	-68 561
Solde au 31 décembre 1998		91 868

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
A savoir :		
– Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	500	0
– Réserve pour impôts et fonds de péréquation	0	15 000
– Fonds de péréquation des PFO	812	602
– Fonds de péréquation de la STEP	10 571	11 578
– Fonds spécial de réserve des SI	25 045	36 901
– Fonds de renouvellement du Service du gaz et du chauffage à distance	1 510	1 334
– Fonds de péréquation du Service du gaz	6 738	8 911
– Fonds de péréquation du chauffage à distance	1 702	2 060
– Fonds de renouvellement du Service des eaux	6 597	6 156
– Fonds de réserve pour l'agrandissement de la station de pompage de Lutry	29 249	30 159
– Fonds de renouvellement du Service de l'électricité	697	11 398
– Fonds de péréquation du Service de l'électricité	8 447	8 506
Total	91 868	132 605

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 88 de la Municipalité, du 6 mai 1999;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 1998 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 88, du 6 mai 1999.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire :

François Pasche